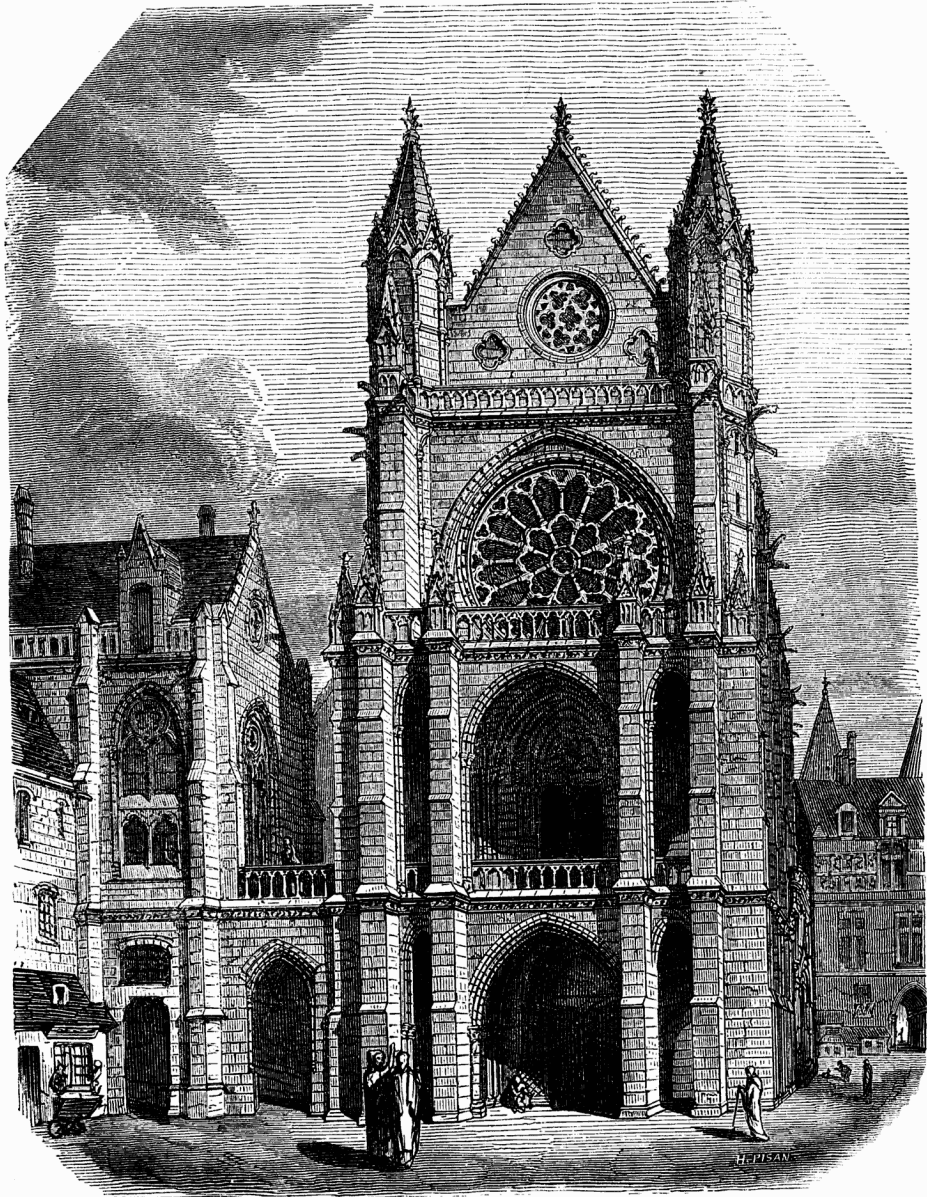


CHANTS
DE LA
SAINTE-CHAPELLE



CHANTS DE LA SAINTE-CHAPELLE

TIRÉS DE MANUSCRITS DU XIII^E SIÈCLE



PORTAIL DE LA SAINTE-CHAPELLE

SELON LA CONSTRUCTION DU XIII^E SIÈCLE.

IMPRIMERIE DE J. CLAYE ET C^s

RUE SAINT-BENOIT, 7.

CHANTS
DE LA
SAINTE-CHAPELLE

TIRÉS DE MANUSCRITS DU XIII^e SIÈCLE

TRADUITS ET MIS EN PARTIES AVEC ACCOMPAGNEMENT D'ORGUE

PAR

FÉLIX CLÉMENT

MEMBRE DE LA COMMISSION DES ARTS ET ÉDIFICES RELIGIEUX

AVEC UNE INTRODUCTION

PAR

DIDRON AINÉ

SECRÉTAIRE DU COMITÉ HISTORIQUE DES ARTS ET MONUMENTS



PARIS

LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON

PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 30

INTRODUCTION.

Le mois de novembre 1849 marquera dans l'histoire de l'archéologie nationale. Avant cette époque, l'architecture, la sculpture et la peinture du moyen âge étaient suffisamment réhabilitées dans les esprits; à partir de ce jour, cette réhabilitation se continue désormais à l'égard de la musique et de la poésie. Les arts du dessin, c'est-à-dire, la masse, la forme et la couleur, ce que l'on touche de la main, ce que l'on atteint de l'œil, devaient faire et ont fait d'abord l'objet des études des archéologues; mais ce qu'on entend, ce qu'on odore de l'oreille, pour ainsi dire, la voix et le son, la poésie et la musique, ces choses légères et immatérielles, devaient ensuite attirer les esprits. La Fête de la justice, célébrée le 3 novembre dans la Sainte-Chapelle de Paris, à l'occasion de la prestation de serment accomplie par la haute magistrature de la France, cette fête a été véritablement, pour nous autres archéologues, la fête de la musique et de la poésie.

Avant onze heures du matin, le 3 novembre, les représentants du peuple, le corps diplomatique, deux évêques, de rares privilégiés et quarante musiciens attendaient, dans la Sainte-Chapelle, d'abord le Président qui allait recevoir, au nom de la République, le serment des magistrats, puis Mgr l'archevêque de Paris qui allait, au nom du ciel, appeler la bénédiction divine sur les distributeurs de la justice française. La Sainte-Chapelle, remise à neuf depuis plusieurs années, repeinte et dorée depuis la base des colonnes jusqu'aux clefs de la voûte, avait été par les soins de M. Lassus, son nouvel architecte, meublée provisoirement de l'autel, du tabernacle, de l'estrade et de la châsse dont elle sera décorée définitivement après la restauration complète. Le long de la nef, depuis le portail jusqu'à l'autel, pendaient douze lustres où brûlaient soixante-douze bougies en cire d'un jaune d'or mat.

Au fond du sanctuaire, les musiciens avaient au-dessus de leur tête un troisième lustre à six bougies. La couronne ardente, habilement imitée de celle que donna l'empereur Frédéric Barberousse à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, s'arrondissait au milieu de la nef, entre le Président de la République française et le Président de l'Assemblée nationale. Ce diadème de lumière flamboyait de quarante bougies également en cire jaune, comme on les avait au moyen âge. Enfin, sur l'autel, s'alignaient les six chandeliers qu'exige la liturgie actuelle; la forme en avait été inspirée par un chandelier merveilleux, de l'époque romane, que possède un archéologue du Mans.

Cet éclairage, quelque étincelant qu'il fût, pâlisait cependant devant les verrières colorées où sont peintes en lumière, d'abord les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, puis la scène du Jugement dernier et enfin l'Histoire, toute locale et toute spéciale à la Sainte-Chapelle, qui représente la translation de la couronne d'épines. Pendant qu'une dispute de préséance s'élève, et que M. le représentant Berryer déclare très-haut que « l'on fait à l'Assemblée nationale une position parfaitement ridicule vis-à-vis du Président de la République », je jette les yeux aux verrières du XIII^e siècle, et j'observe qu'à l'orient, où étincelle le crucifiement, le Sauveur en croix témoigne de l'injustice des hommes à l'égard de Dieu, tandis qu'à l'occident, où se voit dans une rosace, un peu terne toutefois, le Jugement dernier, cette roue de verres historiés témoigne de la justice divine à l'égard des hommes; ces deux sujets sont placés exprès, on le dirait vraiment, pour servir d'enseignement à la magistrature française, appelée, dans cette chapelle, de tous les points de la France.

Onze heures sonnent, et Mgr l'archevêque de Paris, en simple soutane violette, entre dans la Sainte-Chapelle. Aussitôt les quarante musiciens placés en retraite du jubé, derrière le maître-autel, sous l'estrade, tout au fond du sanctuaire, entonnent, sur un signe de M. Félix Clément, un chant du moyen âge, le *Regnantem sempiterna* tiré, par M. Félix Clément lui-même, d'un manuscrit du XIII^e siècle, qui appartient à notre Bibliothèque nationale. Ce chant s'exécute d'abord au milieu du bruit occasionné par un conflit de préséance, et cependant il produit un effet extraordinaire; c'est qu'on y entend éclater l'émotion d'une assemblée rendant, selon les paroles mêmes du morceau, des actions de grâces au Roi éternel, au juge puissant et clément, qui réjouit le ciel et fixe l'attention de la terre. Cette pièce sublime étonne d'abord; on se tait, ici et là; puis le silence est complet et absolu; à la fin, on éclaterait en applaudissements, si le lieu sacré où l'on est n'y faisait obstacle.

Le *Regnantem sempiterna* est à peine achevé, que les tambours battent aux champs. Un aide de camp vient annoncer à Mgr Parisis, évêque de Langres, un des deux prélats assistants, que le Président de la République arrive suivi de toute la magistrature. Mgr l'archevêque de Paris, habillé d'une chasuble d'or, mais épaisse et rigide comme un panneau de bois, et coiffé d'une mitre haute de cinquante centimètres qui semble lui comprimer douloureusement les tempes, sort, la croix en tête, pour aller recevoir le Président. Un bruit se fait : le clergé rentre accompagné du Président qu'escortent des officiers d'état-major, et que suivent tous les magistrats. Au moment où ces graves personnages débouchent à l'occident, et, tout éblouis et silencieux, pénètrent dans la Sainte-Chapelle, les musiciens de M. Félix Clément font éclater au fond du sanctuaire, à l'orient, le *Patrem parit Filia*, un autre chant du XIII^e siècle, composé avant 1222 par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens. C'est une salutation à la Vierge, à cette fille surhumaine qui enfante son père, comme dit Pierre de Corbeil lui-même ; à cette étoile, à cette *artiste*, à cette humble et faible femme, qui a mis au monde le Soleil, l'*Œuvre divine*, le Très-Haut, le Tout-Puissant. Cette poésie est d'une verve et d'un éclat que le chant rend plus vifs encore et plus sonores. L'étonnement gagne ; on lit, sur toutes les figures, que personne ne s'attendait à rien de pareil.

Malheureusement on n'avait pas informé les musiciens qu'on devait chanter le *Veni Creator*. Mgr l'archevêque ouvre l'office en entonnant d'une voix nette et vibrante cette belle séquence ; mais le clergé, peu nombreux et peu chantant, la continue fort mal. On détonne, on rompt la mesure, absolument comme si l'on était en plein XIX^e siècle et dans une église de village. Rien n'a pu mieux faire sentir l'importance de l'exécution dans une pièce de chant. Mauvaise, l'exécution fait d'un chef-d'œuvre quelque chose qui n'a pas de nom et, du *Veni Creator*, je ne sais quoi de grogné ou de miaulé qui donne des nerfs à ceux qui n'en ont pas.

Le chant cesse, et Mgr l'archevêque, sa lourde mitre en tête et assis sur un fauteuil doré, adresse au Président découvert et à la magistrature attentive un discours qui émeut les assistants. Dans ce discours, saint Louis, le justicier par excellence et le bâtisseur de la Sainte-Chapelle, est offert comme un modèle idéal ; Napoléon est loué pour avoir ouvert d'une main les temples de la religion et de l'autre les temples de la loi ; la justice divine est proclamée la mère de la justice humaine. Enfin le prélat demande au Seigneur de faire descendre la grâce et l'intelligence divines dans le cœur et l'esprit de la magistrature française et du premier magistrat de la France.

Après ces paroles solennelles, la messe commence. Au moment où se dit l'*Introïbo*, un artiste célèbre de l'Académie nationale de musique, M. Roger, chante en solo :

Hæc est clara dies, clararum clara dierum.

Hæc est festa dies, festarum festa dierum.

Nobile nobilitium rutilans diadema dierum.

Ces trois phrases ont été écrites et notées au XIII^e siècle par le même Pierre de Corbeil, mort archevêque de Sens en 1222. Ce chant, vraiment héroïque, est admirablement exécuté par Roger qui remplit la Sainte-Chapelle de sa voix souple, de sa voix sonore comme un instrument de métal. Un artiste, qui avait été en Orient, me dit que cet appel ressemble à celui du muezzin convoquant à la prière, du haut des minarets, les fidèles mahométans. En recueillant mes propres souvenirs, j'applaudis à la justesse de cette observation ; seulement l'*Hæc est clara dies* est au chant du muezzin ce qu'un clocher est à un minaret, ce qu'une tour de cathédrale est à cette cage d'escalier des mosquées : c'est plus ferme, plus haut et plus large.

Entre le *Gloria in excelsis* et le *Canon de la messe*, l'Église a toujours intercalé des pièces de fantaisie, des morceaux d'éloquence ou de chant, qu'on ajoute ou qu'on supprime à volonté : la prose ou la séquence, le prône ou le sermon se donnent ou se retranchent suivant le pays où l'on est, suivant le temps où l'on se trouve. Il n'y a jamais eu de règle invariable et générale à cet égard. Versé dans les études liturgiques et se conformant à l'esprit de l'Église, M. Félix Clément a voulu enchâsser, entre les pièces majestueuses que nous venons de nommer et celles qui vont suivre, un des plus charmants joyaux de la musique du XIII^e siècle. Soutenu de six voix d'enfants, M. Roger chante les strophes impaires de l'*Orientis partibus*; les autres strophes sont exécutées par les quarante musiciens en chœur. Cette jolie fantaisie de paroles et de chant, composée encore par l'archevêque Pierre de Corbeil et harmonisée par M. Félix Clément, est accueillie avec un plaisir très-marqué. Il paraît cependant qu'un fort léger musicien, mais fort grave littérateur, caché on ne sait où dans la Sainte-Chapelle, sentit ses oreilles se dresser et son esprit se scandaliser en entendant cette mélodie délicieuse où se fait, naïvement et franchement, l'éloge de l'utile et intelligent animal qui réchauffa de son souffle le Dieu nouveau-né dans la crèche de Bethléem, qui le sauva enfant en Égypte et le porta homme fait à Jérusalem. Laissons les graves vaudevillistes s'effaroucher de ces innocentes

mélodies écrites, paroles et musique, par un archevêque du XIII^e siècle, et passons outre.

A l'élévation, Roger chante en solo l'*Ecce panis angelorum*, que toutes les voix reprennent en chœur et qui est répété en solo une troisième fois. Ces paroles de saint Thomas d'Aquin, sur un chant antérieur de deux siècles peut-être au XIII^e, produisent l'effet recueilli qu'elles n'ont jamais manqué à la procession du Saint-Sacrement, en plein air, autour des reposoirs.

Du *Pater* à la *Communion*, c'est le chœur triomphant du *Qui regis sceptra*, charmante séquence du troisième dimanche de l'Avent. « Ce petit morceau, dit M. Félix Clément dans les « Annales Archéologiques » de 1847, où il a été publié pour la première fois, est d'une facture originale. Les quatre dernières strophes sont suivies d'une neume qui en est comme l'écho. Cette vocalise, qui se fait sur la dernière syllabe du vers, est composée du même nombre de notes que la phrase musicale elle-même, et elle reproduit le même chant. Cette particularité est d'autant plus remarquable, que la mélodie est une véritable fanfare, un appel de trompe de chasse, d'un caractère un peu sauvage, et qui se prête merveilleusement à une répétition, à un écho reproduit probablement par un chœur éloigné. » — A la Sainte-Chapelle, les quarante musiciens ont exécuté tout le chant en chœur ; puis, lorsqu'on fut arrivé à l'écho ou à la neume, un petit groupe de six voix d'enfants s'est détaché comme dans le lointain, et chacun semblait chercher si ces voix argentines ne sortaient pas, comme celles d'anges invisibles, de la voûte d'azur et d'or ou du ciel de la Sainte-Chapelle. Jamais, nous le pensons, effet plus aérien n'a été produit.

Le manuscrit de notre Bibliothèque nationale, qui avait déjà donné le *Regnantem sempiterna*, a fourni encore le morceau de la Communion. On y a pris le *Salve Virgo singularis*, salutation des bergers ou des hommes du peuple à la vierge Marie. Il n'y a rien de plus onctueux, rien de plus doux que ce *bonsoir* adressé à une femme, qui est la mère de Dieu, par ces pauvres gardiens de brebis dans les déserts de la Judée. Les notes s'adoucent et s'éteignent comme les dernières lueurs du jour.

La messe dite, Mgr l'archevêque et tous ses acolytes se sont rangés en ligne le long des marches de l'autel et là, chacun debout, Roger a entonné le *Domine salvam fac Rempulicam*, notre *God save the Queen* à nous autres latins. Nous félicitons M. Félix Clément d'avoir noté, d'une manière inaccoutumée et souverainement intelligente, ce chant si remarquable. En entendant Roger poser gravement et carrément les trois mots *Domine salvam fac*, je croyais voir s'établir sur le sol un vigoureux pié-

destal ; puis, au mot *Rempubicam*, lancé avec énergie et tout d'un trait par cette voix retentissante, semblait jaillir de ce soubassement une statue fière et brillante que la population entière acclamait avec la fin de la strophe. Il m'a paru que tous, même le Président de la République, sur lesquels j'attachais mes regards, partageaient mon impression personnelle. L'*Exaudi nos* a été une véritable prière, et l'*Invocaverimus te* a saisi toute l'assistance ; on aurait dit que le chœur entier qui le poussait n'avait qu'une seule voix.

Puis le prélat donna la bénédiction archiépiscopale, aux versets de laquelle les musiciens répondirent en faux-bourdon. Enfin, on entonna pour la seconde fois le *Patrem parit Filia*, et, pendant l'exécution des six strophes qui le composent, la foule s'est écoulée lentement et ravie. Certainement, depuis trois ou quatre siècles, on n'avait jamais entendu une pareille sortie.

Le corps diplomatique fut le dernier à se retirer. J'étais tout près de l'ambassadeur de Turquie qui disait à son voisin, l'ambassadeur d'Angleterre, en lui faisant arrêter les yeux sur la châsse en or, sur le luminaire étincelant, sur les dorures des arcades, sur le nombre et la finesse des colonnettes, sur les peintures des vitraux : « C'est pourtant de l'Orient, c'est de chez nous, c'est par les croisades que tout cela est venu ici. » Je n'ai pas eu la hardiesse de lui faire observer que les murs intérieurs des mosquées sont entièrement blanchis à la chaux ; que la peinture des vitraux est inconnue en Orient où se pratique seulement, et encore assez mal, la teinture des verres ; que nous n'avons rien pris, en fait d'art, au *pays où le soleil se lève*, mais que nous lui avons beaucoup donné ; que l'ogive y est rare et lourde, parce qu'elle n'y est pas chez elle, et que le système ogival, né dans l'île de France, en Champagne et en Picardie, n'appartient pas plus à Constantinople qu'à Jérusalem, au Caire ou à Damas ; que les croisés, avant et avec saint Louis, ont porté en Grèce et en Terre Sainte les anciennes ogives qu'on y voit encore ; que, bien avant les croisades, nous avions, aux x^e et xi^e siècles, des églises peut-être plus splendides que la Sainte-Chapelle elle-même. Comme c'eût été dur et pas suffisamment diplomatique de parler ainsi à un ambassadeur de la Sublime Porte, peu archéologue sans doute, mais fort admirateur de la Sainte-Chapelle et de tout l'art gothique, je laissai causer entre elles, par la bouche de leurs représentants, les deux puissances de l'Angleterre et de la Turquie, et je m'enfonçai sous le jubé pour savourer, seul et tout à mon aise, le bonheur que je venais d'éprouver en voyant que la musique et la poésie du xiii^e siècle étaient appréciées, enfin et après bien des luttes, à l'égal de l'architecture, de la sculpture et de la peinture de cette

époque merveilleuse. Mon rêve de vingt ans venait d'être réalisé par l'exécution, devant l'élite de la France et dans cette chapelle de saint Louis, de chants contemporains du grand roi Louis IX.

Si, malgré ces ornements, cette chasuble de métal et cette mitre flamboyante que portait Mgr l'archevêque de Paris ; malgré les deux lambeaux qu'on appelle rabats, étalés sur la poitrine du clergé assistant et officiant ; malgré l'absence de toute cloche et la présence d'une sonnette de salle à manger qui grinça, à l'entrée de la messe, à l'élévation et à l'*Agnus Dei* ; malgré tout ce carton pierre ou pâte qu'il a fallu absolument, pour rendre possible cette cérémonie, couler en chandeliers, aplatir en parois de châsse, épauler en suspension ; si, malgré les saints du rétable, saints venus on ne sait d'où et n'ayant aucune qualité pour usurper la place des patrons de la Sainte-Chapelle ; si, malgré ces chanteurs peu nombreux et peu faits à cette musique des XII^e et XIII^e siècles ; si, dans cette chapelle dont toutes les ruines ne sont pas encore réparées et dont les anciennes réparations ne sont pas encore suffisamment harmonieuses et archéologiques, une cérémonie comme celle du 3 novembre a cependant obtenu un si prodigieux retentissement, que sera-ce donc quand mitres et ornements, chandeliers et lustres, voûtes et pavés, statues et peintures, pans de murs et panneaux de verre, autels et rétables, estrade et châsse, reliquaires et vases sacrés, cérémonial et liturgie, chant et poésie seront conséquents avec l'architecture entière !

Quoi qu'il en soit, et en dépit de toutes les incohérences, le succès a été très-grand, a été immense. Le lendemain de la fête, M. le comte de Montalembert, membre de la députation de l'Assemblée nationale présente à la cérémonie, m'écrivait ces lignes :

« Dites bien à M. Clément que la musique a été ce qu'on a le plus goûté, le plus admiré. Il n'y a eu qu'une voix chez les représentants et chez les magistrats que j'ai vus pour s'extasier devant ces mélodies sublimes. Le premier morceau (*Regnantem sempiterna*), quoique exécuté au milieu d'une dispute de préséance et d'estrade, a été, selon moi et selon d'autres, le chef-d'œuvre de la journée. Mais aussi, quel contraste produit par ces vilains *Ornements* du clergé, ces rabats, cette chasuble, cette mitre, où l'imagination des tailleurs et brodeurs se joue en formes si grotesques ! Il y a de bons enseignements à tirer de tout cela, et j'ai été bien heureux de cette matinée d'hier. »

Pour mettre amis et ennemis, archéologues et musiciens modernes, à même de juger en connaissance de cause le chant du XIII^e siècle, toutes les mélodies exécutées le 3 novembre sont publiées, aujourd'hui même, par

la librairie archéologique de mon frère, Victor Didron ; on les a réunies en un seul cahier sous le titre de *Chants de la Sainte-Chapelle*. L'année 1850 ne se passera pas, nous en avons maintenant la certitude, sans qu'on exécute ces beaux chants du moyen âge dans toutes les églises de Paris et dans la plupart des grandes églises de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Déjà un ecclésiastique archéologue, M. Faudet, curé de Saint-Étienne-du-Mont, et un ecclésiastique ami des arts sévères, M. Martin de Noirliou, curé de Saint-Louis-d'Antin, se proposent d'appeler les quarante musiciens de M. Clément à de très-prochaines cérémonies qui se préparent dans leurs églises.

Au moment où nous achevions ces lignes, le 11 novembre, une seconde audition de ces chants vraiment nationaux venait d'avoir lieu dans la Sainte-Chapelle, en présence du Président de la République, de Mgr l'archevêque de Paris, qui officiait de nouveau pontificalement, du corps diplomatique, d'une foule compacte et de l'élite des industriels de la France, réunis pour recevoir les récompenses décernées par le Jury national de la dernière exposition. A cette fête de l'Industrie française, cette audition a produit plus d'effet encore, si c'est possible, qu'à celle de la Justice. Désormais donc le succès est acquis et définitif. Enfin, le triomphe de nos chants liturgiques et populaires du moyen âge est complet : nous le répétons, c'est presque une ère nouvelle pour l'archéologie nationale.

Mgr l'archevêque de Paris nous permettra de le remercier des paroles sympathiques à l'art du moyen âge dont il a enrichi son discours au Président de la République, au Président de l'Assemblée nationale et aux industriels éminents réunis le 11 novembre dans la Sainte-Chapelle. Ces paroles donnent aux doctrines des « Annales Archéologiques » une sanction trop haute, pour que nous ne les reproduisions pas ici. Après avoir jeté les yeux alternativement aux voûtes et au soubassement, sur les murs et sur les verrières de la Sainte-Chapelle, le prélat s'est écrié : « On ne l'accusera pas sans doute d'être l'ennemie des arts, cette religion qui a élevé tant de monuments magnifiques. Voyez le temple où nous sommes réunis, quoiqu'il n'ait pas encore retrouvé, malgré les plus habiles efforts, toute sa splendeur primitive ; voyez si, dans ces voûtes suspendues sur nos têtes, dans ces colonnes qui s'élancent, dans cet or qui ruisselle sur la pierre, dans ces peintures et dans ces sculptures à la fois si savantes et si délicates, en un mot, dans toute cette magnifique expression d'une seule des pensées de la religion, vous ne trouverez pas assez de preuves de son amour pour les arts.... Voulez-vous une autre preuve de l'estime que la religion fait des arts et de l'industrie ? Écoutez . « C'est le Seigneur, disent les livres saints,

« qui appelle par son nom Béséléel, fils d'Uri, lorsqu'il s'agit de construire
« et d'embellir le temple de Jérusalem. Il le remplit de sagesse et d'intelli-
« gence, et de science, et d'habileté pour toute sorte d'ouvrages; soit pour
« exécuter ce qui peut se faire en or, en argent et en airain, pour tailler et
« pour graver les pierres précieuses, et pour tous les ouvrages en bois. Il a
« aussi appelé Ooliab, continue l'historien sacré; il le remplit également
« d'un esprit de sagesse, pour exécuter tous les ouvrages en étoffes de di-
« verses couleurs et en broderies, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte
« deux fois, et de simple tissure, et pour inventer même de nouveaux
« ouvrages et toutes sortes de dessins. » (*Exode*, c. xxxv, v. 30-35.) —
« Voilà ce que sont, aux yeux de notre religion sainte, les divers travaux
« du génie et de la main des hommes. »

Pour finir, nous descendons des hauteurs de ce langage, et nous donnons, ci-contre, quelques renseignements sur la manière toute pratique dont peuvent s'exécuter ailleurs, dans une grande comme dans une petite église, dans une cathédrale comme dans une paroisse de village, dans une chapelle de séminaire ou de collège comme dans un oratoire de communauté religieuse, ces *Chants de la Sainte-Chapelle*.

DIDRON AÎNÉ,

Secrétaire du Comité historique des arts et monuments.

NOTE

POUR L'EXÉCUTION DES CHANTS DE LA SAINTE-CHAPELLE

Le recueil de chants du XIII^e siècle que nous publions ici pourra servir soit pour accompagner une messe basse, soit pour composer un salut. Nous avons ajouté à notre traduction littérale quelques signes et quelques nuances, afin de guider les maîtres de chapelle dans l'intelligence de ces phrases gothiques et afin de faciliter l'exécution du chant. Nous croyons même nécessaire d'entrer dans quelques explications relativement à chaque morceau.

1^o Le *Regnantem sempiterna* devra être exécuté dans une église par une quarantaine de voix ainsi partagées : 12 ténors et 10 voix d'enfants pour la première partie ; 6 barytons et 4 mezzo-soprânes pour la seconde ; 8 basses pour la troisième. L'orgue, 2 altos, 2 violoncelles, 2 contre-basses suffiront pour accompagner les voix. Dans une chapelle, on réduira proportionnellement le nombre des voix et des instruments, de manière toutefois à ce que le chant soit très-découvert.

2^o Le *Hæc est clara dies* se chantera d'abord en solo par un ténor de force. L'orgue seul l'accompagnera. Le chœur, composé comme ci-dessus, le répétera une seconde fois. Puis, le ténor recommencera *Hæc est clara dies* jusqu'aux mots *nobile nobilium*, qui seront repris et achevés par la masse chorale.

3^o Six voix d'enfants, un ténor et deux basses chanteront les versets impairs de l'*Orientis partibus* ou du *Concordi lætitia*. Le chœur, soutenu des instruments, chantera les autres.

4^o L'*Ecce panis* pourra se chanter également en solo une première fois. Pour le chœur, 10 enfants feront la première partie, 4 la seconde, 3 ténors

la troisième, et 3 basses la quatrième. Les instruments à cordes ne devront jouer que pendant le chœur.

5° Le chœur en entier, soutenu par les instruments et l'orgue, entonnera avec vigueur le *Qui regis scepra*, et le continuera jusqu'à l'écho de *Præsta dona illi salutaria*. Ici, la première ligne est réservée à six enfants, la seconde à deux mezzo-sopranoes, la troisième enfin à deux contraltos. Un seul alto, un premier violoncelle et un second violoncelle pourront, à la rigueur, accompagner l'écho. Ces dispositions sont applicables à tout le reste du morceau.

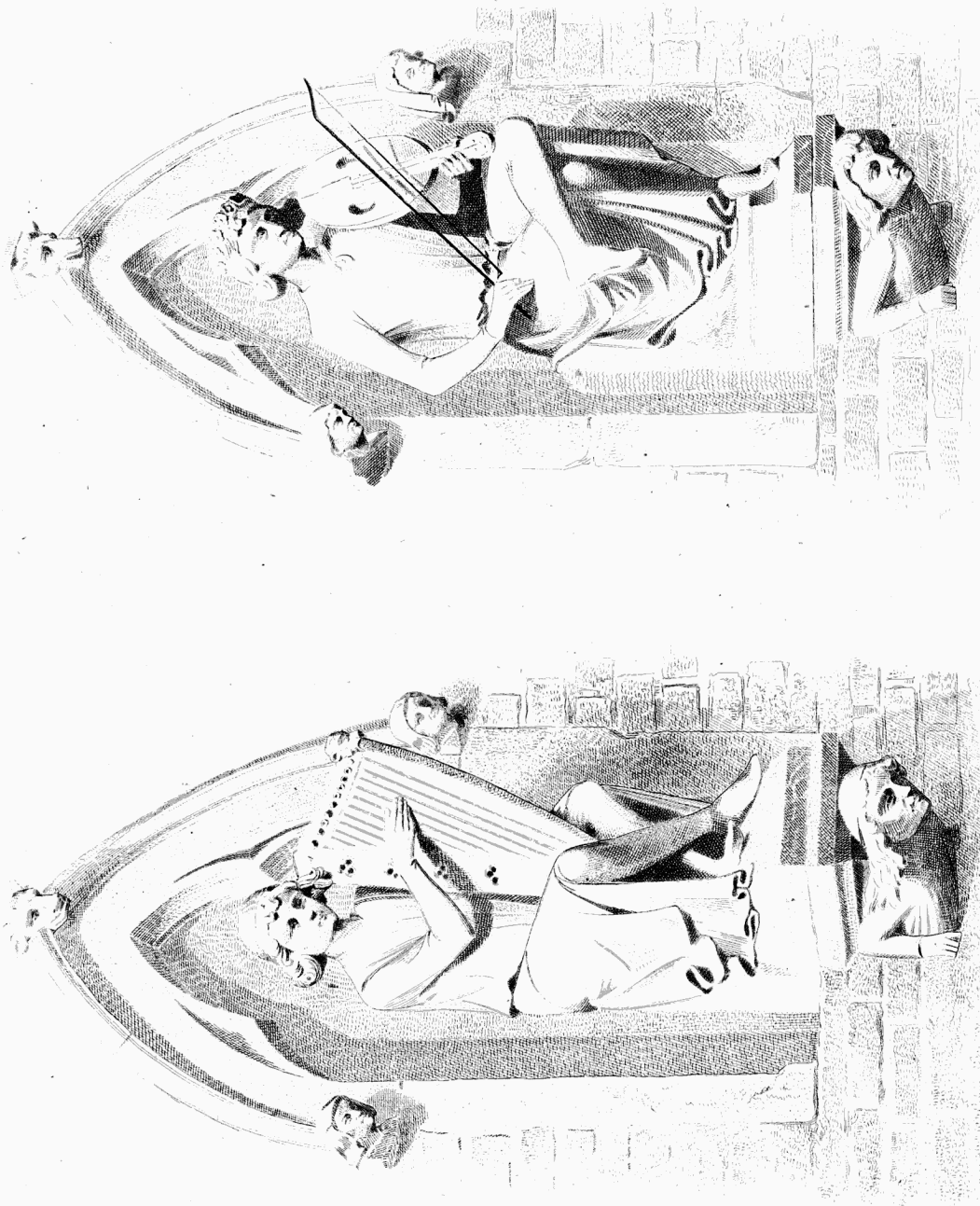
6° Six sopranoes, 3 ténors, 3 basses et les instrumentistes jouant très-doucement, tels sont les éléments de l'exécution du *Salve Virgo singularis*.

7° Nous n'avons qu'à recommander, à l'égard du *Domine salvam*, l'exécution des nuances qui y sont indiquées.

8° Le *Patrem parit* devra suivre la même disposition chorale que le *Regnantem sempiterna*.

FÉLIX CLÉMENT.

MUSIQUE INSTRUMENTALE DU MOYEN-ÂGE



Gravé par Tallet-Lacour.

Gravé par L. Ancelet.

MUSICIENS DU XIII. SIÈCLE - À LA MAISON DE REIMS

La Harpe et le Violon.

REGNANTEM SEMPITERNA.

1^{er}s DESSUS
et TENORS.

2^{mes} DESSUS
et BARYTONS.

BASSE.

ORGUE.

Re-gnan-tem sem-pi-ter-na per se-cla sus-cep-tu-ra

Re-gnan-tem sem-pi-ter-na per se-cla sus-cep-tu-ra

Re-gnan-tem sem-pi-ter-na per se-cla sus-cep-tu-ra

Organ accompaniment with chords and bass line.

con-ci-o de-vo-te con-cre-pat ac-to-ri red-den-do de-bi-ta.

con-ci-o de-vo-te con-cre-pat ac-to-ri red-den-do de-bi-ta.

con-ci-o de-vo-te con-cre-pat ac-to-ri red-den-do de-bi-ta.

Organ accompaniment with chords and bass line.

Quem ju-bi-lant ag-mi-na ce-li-ca e-jus vul-tu ex-y-la-ra-ta.

Quem ju-bi-lant ag-mi-na ce-li-ca e-jus vul-tu ex-y-la-ra-ta.

Quem ju-bi-lant ag-mi-na ce-li-ca e-jus vul-tu ex-y-la-ra-ta.

Organ accompaniment with chords and bass line.

Quem ex - spec - tant om - ni - a ter - re - a e - jus vul - tu ex - a - mi - nan - da .
 Quem ex - spec - tant om - ni - a ter - re - a e - jus vul - tu ex - a - mi - nan - da .
 Quem ex - spec - tant om - ni - a ter - re - a e - jus vul - tu ex - a - mi - nan - da .

Dis - tric - tum ad ju - di - ci - a cle - men - tem in po - ten - ci - a .
 Dis - tric - tum ad ju - di - ci - a cle - men - tem in po - ten - ci - a .
 Dis - tric - tum ad ju - di - ci - a cle - men - tem in po - ten - ci - a .

Tu - a nos sal - va xpis - te cle - men - ci - a prop - ter quos pas - sus es di - ra .
 Tu - a nos sal - va xpis - te cle - men - ci - a prop - ter quos pas - sus es di - ra .
 Tu - a nos sal - va xpis - te cle - men - ci - a prop - ter quos pas - sus es di - ra .

mezzo forte.

Ad po - li as - tra su - ble - va ni - ti - da qui sor - de ter - gis se - cu - la.

Ad po - li as - tra su - ble - va ni - ti - da qui sor - de ter - gis se - cu - la.

Ad po - li as - tra su - ble - va ni - ti - da qui sor - de ter - gis se - cu - la.

mezzo forte.

In - flu - a sa - lus ve - ra es fu - ga pe - ri - cu - la.

In - flu - a sa - lus ve - ra es fu - ga pe - ri - cu - la.

In - flu - a sa - lus ve - ra es fu - ga pe - ri - cu - la.

Om - ni - a ut sint mun - da tri - bu - e pa - ci - fi - ca.

Om - ni - a ut sint mun - da tri - bu - e pa - ci - fi - ca.

Om - ni - a ut sint mun - da tri - bu - e pa - ci - fi - ca.

pp

Et hic tu - a sal - vi mi - se - ri - cor - di - a

pp

Et hic tu - a sal - vi mi - se - ri - cor - di - a

pp

Et hic tu - a sal - vi mi - se - ri - cor - di - a

le - ti re - gna post a - de - a - mus su - pe - ra.

le - ti re - gna post a - de - a - mus su - pe - ra.

le - ti re - gna post a - de - a - mus su - pe - ra.

pp

Qui re - gnas se - cu - la per in - fi - ni - ta. A - - men.

pp

Qui re - gnas se - cu - la per in - fi - ni - ta. A - - men.

pp

Qui re - gnas se - cu - la per in - fi - ni - ta. A - - men.



HAEC EST CLARA DIES.

CHANT.

Hæc est cla - ra di - es *pressez.* cla - ra - rum cla - ra di - e - rum

2^e PARTIE.

Hæc est cla - ra di - es cla - ra - rum cla - ra di - e - rum

BASSE.

Hæc est cla - ra di - es cla - ra - rum cla - ra di - e - rum

ORGUE.

f *pressez.*

pressez.

hæc est fes - ta di - es fes - ta - rum fes - ta di - e - rum

hæc est fes - ta di - es fes - ta - rum fes - ta di - e - rum

hæc est fes - ta di - es fes - ta - rum fes - ta di - e - rum

pressez.

p *p* *p*

no - bi - le no - bi - li - um ru - ti - lans di - a - de - ma di - e - rum.

p no - bi - le no - bi - li - um ru - ti - lans di - a - de - ma di - e - rum.

p no - bi - le no - bi - li - um ru - ti - lans di - a - de - ma di - e - rum.

ORIENTIS PARTIBUS

Orientis partibus aduentavit asinus pulcher et fortis
 simul sarcinis apallimut. hez. Sira sine hez. Hic in collibus
 sichen emicruit sub ruben transiit per iordanem salis
 in bethleem. hez. Sicut uncat hinnulos dagnat et
 capreolos super dromedarios uelox madianeos hez. Au-
 rum de arabia thur et myrram de salta tulit in eccle-
 sia uincit asinaria hez. Dum trahit uehicula multa
 cum sarcinula illius mandibula dura terit pabula.
 hez. Cum aristas ordeum comedit et carduum triacū
 apalea segregat in area. hez. Amendicat asiniam sa-
 tur ex gramme amen amen terra aspnare uetera hez.

ORIENTIS PARTIBUS

PREMIÈRE STROPHE

DESSUS

O-ri-en-tis partibus Ad-ven-ta-vit A-si-nus Pul-cher et for-tis-si-mus Sar-ci-nis ap-tis-si-mus. Hec sir-as-ne hex

TÉNOR

O-ri-en-tis partibus Ad-ven-ta-vit A-si-nus Pul-cher et for-tis-si-mus Sar-ci-nis ap-tis-si-mus. Hec sir-as-ne hex

BASSE

O-ri-en-tis partibus Ad-ven-ta-vit A-si-nus Pul-cher et for-tis-si-mus Sar-ci-nis ap-tis-si-mus. Hec sir-as-ne hex

ORGUE

DEUXIÈME STROPHE

CHŒUR

Hic in colli-bus Si-chen E-nu-tri-tus sub Ru-ben Tran-si-it per Jor-da-nem Sa-li-it in Beth-le-em Hec sir-as-ne hex

Hic in colli-bus Si-chen E-nu-tri-tus sub Ru-ben Tran-si-it per Jor-da-nem Sa-li-it in Beth-le-em Hec sir-as-ne hex

Hic in colli-bus Si-chen E-nu-tri-tus sub Ru-ben Tran-si-it per Jor-da-nem Sa-li-it in Beth-le-em Hec sir-as-ne hex

ORGUE

CONCORDI LOETITIA

TRIG.

DESSUS *p*

TENOR *p*

BASSE *p*

ORGUE *p*

Con - cor - di loe - ti - ti - a pro - pul - sa mes - ti - ti - a

Con - cor - di loe - ti - ti - a pro - pul - sa mes - ti - ti - a

Con - cor - di loe - ti - ti - a pro - pul - sa mes - ti - ti - a

ORGUE *p*

p

p

p

p

Ma - ri - e pre - co - ni - a re - co - lat ec - cle - si - a Vir - go Ma - ri - a.

Ma - ri - e pre - co - ni - a re - co - lat ec - cle - si - a Vir - go Ma - ri - a.

Ma - ri - e pre - co - ni - a re - co - lat ec - cle - si - a Vir - go Ma - ri - a.

ORGUE *p*

1^{ers} DESSUS
et TENORS

2^{mes} DESSUS et
BARYTONS

BASSES

ORGUE

CHOEUR

Que fe - li - ci gau - di - o re - sur - gen - ti fi - li - o
Que fe - li - ci gau - di - o re - sur - gen - ti fi - li - o
Que fe - li - ci gau - di - o re - sur - gen - ti fi - li - o

The Chorus section consists of four staves. The top three staves are vocal parts: 1^{ers} DESSUS et TENORS, 2^{mes} DESSUS et BARYTONS, and BASSES. The bottom staff is for the ORGUE. The music is in G major and 4/4 time. The lyrics are: "Que fe - li - ci gau - di - o re - sur - gen - ti fi - li - o".

flo - ru - it ut li - li - um vi - vum cer - nens fi - li - um Vir - go Ma - ri - a
flo - ru - it ut li - li - um vi - vum cer - nens fi - li - um Vir - go Ma - ri - a
flo - ru - it ut li - li - um vi - vum cer - nens fi - li - um Vir - go Ma - ri - a

This section continues the Chorus with three staves of vocal parts and one staff of organ accompaniment. The lyrics are: "flo - ru - it ut li - li - um vi - vum cer - nens fi - li - um Vir - go Ma - ri - a".

DESSUS

TENOR

BASSE

ORGUE

TRIO.

Quam con - cen - tu pa - ri - li cho - ri lau - dant ce - li - ci
Quam con - cen - tu pa - ri - li cho - ri lau - dant ce - li - ci
Quam con - cen - tu pa - ri - li cho - ri lau - dant ce - li - ci

The Trio section consists of four staves: DESSUS, TENOR, BASSE, and ORGUE. The music is in G major and 4/4 time. The lyrics are: "Quam con - cen - tu pa - ri - li cho - ri lau - dant ce - li - ci".

et nos cum ce - les - ti - bus no - vum me - los pan - gi - mus Vir - go Ma - ri - a

et nos cum ce - les - ti - bus no - vum me - los pan - gi - mus Vir - go Ma - ri - a

et nos cum ce - les - ti - bus no - vum me - los pan - gi - mus Vir - go Ma - ri - a

et nos cum ce - les - ti - bus no - vum me - los pan - gi - mus Vir - go Ma - ri - a

1^{er}s DESSUS
et TENORS

2^{mes} DESSUS et
BARYTONS

BASSE

ORGUE

0 Re - gi - na vir - gi - num vo - tis fa - ve pos - cen - tum

0 Re - gi - na vir - gi - num vo - tis fa - ve pos - cen - tum

0 Re - gi - na vir - gi - num vo - tis fa - ve pos - cen - tum

0 Re - gi - na vir - gi - num vo - tis fa - ve pos - cen - tum

et post mor - tis sta - di - um vi - te con - fer bra - vi - um Vir - go Ma - ri - a

et post mor - tis sta - di - um vi - te con - fer bra - vi - um Vir - go Ma - ri - a

et post mor - tis sta - di - um vi - te con - fer bra - vi - um Vir - go Ma - ri - a

et post mor - tis sta - di - um vi - te con - fer bra - vi - um Vir - go Ma - ri - a

TRIO.

DESSUS *pp*
 Glo - ri - o - sa tri - ni - tas in - di - vi - sa u - ni - tas

TENOR *pp*
 Glo - ri - o - sa tri - ni - tas in - di - vi - sa u - ni - tas

BASSE *pp*
 Glo - ri - o - sa tri - ni - tas in - di - vi - sa u - ni - tas

ORGUE *pp*

ob Ma - ri - e me - ri - ta nos sal - va per se - cu - la Vir - go Ma - ri - a

ob Ma - ri - e me - ri - ta nos sal - va per se - cu - la Vir - go Ma - ri - a

ob Ma - ri - e me - ri - ta nos sal - va per se - cu - la Vir - go Ma - ri - a

CHORUS

ECCE PANIS

VOIX SEULE.

CHANT *p*

Ec - ce pa - nis an - ge - lo - rum

ORGUE *p*

fac - tus ci - bus vi - a - to - rum ve - re pa - nis

fi - li - o - rum non mit - ten - dus ca - ni - bus.

p

SOPRANES

Ec-ce pa-nis an-ge-lo-rum fac-tus ci-bus vi-a-to-rum

CONTRALTES

CHOEUR.

Ec-ce pa-nis an-ge-lo-rum fac-tus ci-bus vi-a-to-rum

TENORS

Ec-ce pa-nis an-ge-lo-rum fac-tus ci-bus vi-a-to-rum

BASSES

Ec-ce pa-nis an-ge-lo-rum fac-tus ci-bus vi-a-to-rum

ORGUE

p

ve-re pa-nis fi-li-o-rum non mit-ten-dus ca-ni-bus.

ve-re pa-nis fi-li-o-rum non mit-ten-dus ca-ni-bus.

ve-re pa-nis fi-li-o-rum non mit-ten-dus ca-ni-bus.

ve-re pa-nis fi-li-o-rum non mit-ten-dus ca-ni-bus.

ve-re pa-nis fi-li-o-rum non mit-ten-dus ca-ni-bus.

QUI REGIS SCEPTRA

Sequētia

Qui regis sceptra- forti- dextra. solue cuncta
Tu plebi tua' ostende magna' excitando potētia'
Presta dona illi salutaria a.
Quem pre dixerunt- prophetica- uaticinia. a.
O clara- poli- rēgia in nostra. a.
Iesu ueni domine adua. a.

QUI REGIS SCEPTRA.

CHOEUR *f*

CHANT *rall.*

2^o PARTIE *f*

BASSE *f*

ORGUE *f*

Qui re - gis scep - tra for - ti dex - tra so - lus cunc - ta

Qui re - gis scep - tra for - ti dex - tra so - lus cunc - ta

Qui re - gis scep - tra for - ti dex - tra so - lus cunc - ta

Tu ple - bi tu - am os - ten - de ma - gnam ex - ci - tan - do po - ten - ti - am

Tu ple - bi tu - am os - ten - de ma - gnam ex - ci - tan - do po - ten - ti - am

Tu ple - bi tu - am os - ten - de ma - gnam ex - ci - tan - do po - ten - ti - am

Echo par des voix d'enfants.

pp

Pres - ta do - na il - li sa - lu - ta - ri - a a.

pp

Pres - ta do - na il - li sa - lu - ta - ri - a a.

pp

Pres - ta do - na il - li sa - lu - ta - ri - a a.

pp

Choeur. *f* Echo.

Quem predi.xerunt prophe.ti.ca va.ti.ci.ni.a. a.

Quem predi.xerunt prophe.ti.ca va.ti.ci.ni.a. a.

Quem predi.xerunt prophe.ti.ca va.ti.ci.ni.a. a.

f Echo.

Choeur. *f* *pressez.* Echo. *p* *pp*

0 cla.ra po.li re.gi.a. in nos.tra. a.

f 0 cla.ra po.li re.gi.a. in nos.tra. a. *p* *pp*

f 0 cla.ra po.li re.gi.a. in nos.tra. a. *p* *pp*

f Echo. *p* *pp*

Choeur. *ff* Echo.

Je.su ve.ni do.mi.ne ar.va. a.

ff Je.su ve.ni do.mi.ne ar.va. a.

ff Je.su ve.ni do.mi.ne ar.va. a.

ff Echo.

SALVE VIRGO.

Deux.

DESSUS: Sal - ve vir - go sin - gu - la - ris vir - go ma - nens de - um pa - ris

TENOR: Sal - ve vir - go sin - gu - la - ris vir - go ma - nens de - um pa - ris

BASSE: Sal - ve vir - go sin - gu - la - ris vir - go ma - nens de - um pa - ris

ORGUE.

an - te se - cla ge - ne ra - tum - - cor - de pa - tris

an - te se - cla ge - ne ra - tum - - cor - de pa - tris

an - te se - cla ge - ne ra - tum - - cor - de pa - tris

a - do - re - mus nunc cre - a - tum car - ne ma - tris Nos Ma - ri - a tu - a pre - ce
 a - do - re - mus nunc cre - a - tum car - ne ma - tris Nos Ma - ri - a tu - a pre - ce
 a - do - re - mus nunc cre - a - tum car - ne ma - tris Nos Ma - ri - a tu - a pre - ce

a pec - ca - ti pur - ga fe - ce nos - tri cur - sum in - co - la - tus sic dis - po - ne
 a pec - ca - ti pur - ga fe - ce nos - tri cur - sum in - co - la - tus sic dis - po - ne
 a pec - ca - ti pur - ga fe - ce nos - tri cur - sum in - co - la - tus sic dis - po - ne

ut det su - a fru - i na - tus vi - si - o - ne.
 ut det su - a fru - i na - tus vi - si - o - ne.
 ut det su - a fru - i na - tus vi - si - o - ne.

DOMINE SALVAM

VOIX SEULE.

CHANT *pp*

Do - mi - ne, sal - vam fac Rem - pu - bli - cam

ORGUE *pp*

p

et ex - au - di nos in di - e quâ in - vo - ca - ve - ri - mus te.

p

1^{er} DESSUS et TENORS *pp*

Do - mi - ne, sal - vam fac Rem - pu - bli - cam

2^{es} DESSUS et BARYTONS *pp*

Do - mi - ne, sal - vam fac Rem - pu - bli - cam

BASSES *pp*

Do - mi - ne, sal - vam fac Rem - pu - bli - cam

ORGUE *pp*

CHOEUR.

pp

et ex - au - di nos in di - e quâ in - vo - ca - ve - ri - mus te.

pp

et ex - au - di nos in di - e quâ in - vo - ca - ve - ri - mus te.

pp

et ex - au - di nos in di - e quâ in - vo - ca - ve - ri - mus te.

VOIX SEULE.

pp

CHANT

Do - mi - ne sal - vam fac Rem - pu - bli - cam

pp

ORGUE

f

pp

1^{er} DESSUS
et TENORS

Et ex - au - di nos in di - e quâ in - vo - ca - ve - ri - mus te.

pp

2^{es} DESSUS et
BARYTONS

Et ex - au - di nos in di - e quâ in - vo - ca - ve - ri - mus te.

pp

BASSES

Et ex - au - di nos in di - e quâ in - vo - ca - ve - ri - mus te.

pp

ORGUE

PATREM PARIT.

SOPRANES
et TENORS.
CONTR' ALTES
et BARYTONS.
BASSES.
ORGUE.

Pa-trem pa-rit fi-li-a pa-trem ex quo om-ni-a

Pa-trem pa-rit fi-li-a pa-trem ex quo om-ni-a

Pa-trem pa-rit fi-li-a pa-trem ex quo om-ni-a

par-tus hic ex gra-ti-a per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am.

par-tus hic ex gra-ti-a per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am.

par-tus hic ex gra-ti-a per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am.

2

Ver-hum ins-tar se-mi-nis par-tum for-mat vir-gi-nis

Ver-hum ins-tar se-mi-nis par-tum for-mat vir-gi-nis

Ver-hum ins-tar se-mi-nis par-tum for-mat vir-gi-nis

pp *f*

ni-chil i - bi cri-mi-nis per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am.

ni-chil i - bi cri-mi-nis per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am.

ni-chil i - bi cri-mi-nis per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am.

pp *f*

3

La - tet sol in si - de - re o - ri - ens in ves - pe - re

La - tet sol in si - de - re o - ri - ens in ves - pe - re

La - tet sol in si - de - re o - ri - ens in ves - pe - re

pp *f*

ar - ti - fex in o - pe - re per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am

ar - ti - fex in o - pe - re per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am

ar - ti - fex in o - pe - re per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am

pp *f*

4

Cel - sus est in hu - mi - li so - li dus in fra - gi - li

Cel - sus est in hu - mi - li so - li dus in fra - gi - li

Cel - sus est in hu - mi - li so - li dus in fra - gi - li

pp *f*

fi - gu - lus in fic - ti - li per gra - ti - am. Tra di - tur et red di - tur ad pa - tri - am.

fi - gu - lus in fic - ti - li per gra - ti - am. Tra di - tur et red di - tur ad pa - tri - am.

fi - gu - lus in fic - ti - li per gra - ti - am. Tra di - tur et red di - tur ad pa - tri - am.

pp *f*

5

Ve - nit ad nos hu - mi - lis lu - ci - fer mi - ra - bi - lis

Ve - nit ad nos hu - mi - lis lu - ci - fer mi - ra - bi - lis

Ve - nit ad nos hu - mi - lis lu - ci - fer mi - ra - bi - lis

pp *f*
 pro no-bis pas-si-bi-lis per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am.
 pro no-bis pas-si-bi-lis *pp* *f* per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am.
 pro no-bis pas-si-bi-lis *pp* *f* per gra-ti-am. Tra-di-tur et red-di-tur ad pa-tri-am.

6
 Er-go nos-tra con-ci-o om-ni ple-na gau-di-o
 Er-go nos-tra con-ci-o om-ni ple-na gau-di-o
 Er-go nos-tra con-ci-o om-ni ple-na gau-di-o

pp *f*
 be-ne-di-cat do-mi-no per gra-ti-am. Tra-di-tur et red di-tur ad pa-tri-am.
 be-ne-di-cat do-mi-no *pp* *f* per gra-ti-am. Tra-di-tur et red di-tur ad pa-tri-am.
 be-ne-di-cat do-mi-no *pp* *f* per gra-ti-am. Tra-di-tur et red di-tur ad pa-tri-am.

VERSETS ET RÉPONS.

Verset.

DESSUS

Pa - nem de coe - lo pre - sti - ti - sti e - is.

ORGUE

Répons.

TÉNOR

Om - ne de - le - ta - men - tum in se ha - ben - tem.

Verset.

DESSUS

Vox e - xul - ta - ti - o - nis et sa - lu - tis.

ORGUE

Répons.

TÉNOR

In ta - ber - na - cu - lis jus - to - rum.

Verset.

DESSUS

E - xul - tent e - um in Ec - cle - si - a ple - bis.

ORGUE

VERSETS ET RÉPONS.

TÉNOR

Répons.

Et in ca - the - dra se - ni - o - rum lau - dent é - um.

DESSUS

Verset.

0 - ra pro no - bis san - cta De - i ge - ni - trix.

ORGUE

TÉNOR

Répons.

Ut di - gni ef - fi - ci - a - mur pro - mis - si - o - ni - bus Chris - ti.

DESSUS

Verset.

Fi - at pax in vir - tu - te tu - a.

ORGUE

TÉNOR

Répons.

Et a - bun - dan - ti - a in tur - ri - bus tu - is.

CONCLUSION.

On achevait l'impression de cet Album lorsque, le 4^{er} décembre, les chants de la Sainte-Chapelle s'exécutaient une troisième fois, et par les artistes des 3 et 11 novembre, devant trois mille personnes réunies, pour un sermon de charité et un Salut, dans l'église Saint-Étienne-du-Mont. Là encore, en face d'un public composé de paroissiens de Saint-Étienne, d'un assez grand nombre d'ecclésiastiques de Paris, de quelques musiciens et archéologues, ces mélodies sublimes, les unes de grandeur, les autres de grâce, ont obtenu un succès immense. Nous fermons donc ce recueil sur trois triomphes passés et sur bien d'autres futurs.

Ce que, faute de temps, la Sainte-Chapelle n'avait pu avoir, l'église Saint-Étienne-du-Mont l'a obtenu en primeur : M. Clément y a fait exécuter, après quelques-unes des pièces chantées au Salut, les Versets et Répons que nous donnons dans les deux dernières pages gravées ci-dessus. Nous espérons que ces mélodies si graves et si simples remplaceront ces roulades monotones et ces neumes pousives que les enfants de chœur et les chœurs chevrotent dans nos églises. Pour les personnes timorées, on a mis le chant de l'*Orientis partibus* sur d'autres paroles ; c'est une prose à la Vierge, prose ancienne et pleine de douceur.

M. Faudet, curé de Saint-Étienne-du-Mont, voudra bien agréer nos remerciements pour avoir, le premier des curés de Paris, fait entendre nos chants du moyen âge dans son originale et charmante église. Ces mélodies vont désormais courir la France ; nous savons déjà qu'on se dispose à les faire exécuter, pour Noël et l'Épiphanie, à Reims, Châlons-sur-Marne, Senlis, Rouen, Angers, Bordeaux, Toulouse et Lyon.

Nous avons ouvert cet Album en présentant, comme frontispice, le portail de la Sainte-Chapelle, non pas telle que le xv^e siècle et surtout notre époque l'ont faite et défigurée, mais telle qu'en sortant de la pieuse imagination de saint Louis elle fut réalisée par l'architecte du xiii^e siècle ; nous fermerons également ce recueil en donnant une vue générale où la Sainte-Chapelle jaillit du centre du palais des rois de France. Le portail a été recomposé par M. Lassus, architecte de la Sainte-Chapelle, d'après des documents anciens ; la vue générale est reproduite d'après une gravure du xvii^e siècle. Nous devons ces deux planches à l'obligeante amitié de M. Lassus.

VUE GÉNÉRALE DE LA SAINTE-CHAPELLE ET DU PALAIS.

